

Paris, le 23 septembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats du Livret A – LDDS – LEP du mois d'août 2024

Normalisation à haut niveau du Livret A

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Légère baisse de la collecte du Livret A et du LDDS en août, mais l'effort d'épargne perdure

La collecte du Livret A et du Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS) a légèrement diminué en août, mais les ménages ont maintenu un effort d'épargne important durant ce mois. Malgré les vacances, ils n'ont pas pioché dans leur épargne de précaution. Cette attitude prudente semble liée aux incertitudes politiques persistantes.

La collecte du Livret A, en août 2024, s'est élevée à 1,5 milliard d'euros, après 1,57 milliard en juillet et 1,23 milliard en juin. Un an plus tôt, elle était de 2,27 milliards d'euros. Le chiffre d'août 2024 se situe dans la moyenne des dix dernières années (1,6 milliard d'euros). Traditionnellement, août est un mois correct pour le Livret A : depuis 2009, seules deux décollectes ont été observées en août (-0,41 milliard en 2015 et -0,48 milliard en 2014).

Sur les huit premiers mois de 2024, la collecte du Livret A atteint 13,21 milliards d'euros, contre 30,27 milliards sur la même période en 2023, une année exceptionnelle. Aucun changement de taux n'a été appliqué au 1^{er} août 2024, le dernier ayant eu lieu le 1^{er} février 2023.

Le Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS) a enregistré une collecte de 490 millions d'euros en août, après 730 millions en juillet et 590 millions en juin. En août 2023, la collecte s'élevait à 740 millions d'euros. Sur les huit premiers mois de 2024, la collecte atteint 6,3 milliards d'euros, contre 10,41 milliards pour la même période en 2023.

Les résultats du LDDS en août sont légèrement supérieurs à la moyenne des dernières années (380 millions d'euros entre 2014 et 2023). Depuis que la Caisse des dépôts et consignations suit ses statistiques en 2009, une seule décollecte a été constatée pour le LDDS en août (-20 millions en 2009).

Le LDDS est plus volatile que le Livret A, car souvent associé aux comptes courants des ménages. Ce lien tient au fait que le LDDS est généralement ouvert en même temps qu'un compte courant, tandis que le Livret A peut être détenu dans un autre établissement financier. Depuis sa création en 1983, le LDDS, contrairement au Livret A, est un livret banalisé et constitue souvent l'antichambre du compte courant.

Nouveaux records d'encours pour le Livret A et le LDDS

En juillet 2024, le Livret A et le LDDS ont atteint des niveaux d'encours record, avec respectivement 428,5 et 155,6 milliards d'euros, portant le total à 584,2 milliards d'euros pour les deux produits.

Le Livret d'Épargne Populaire : une collecte positive malgré la baisse du rendement

Malgré une baisse de rendement, le Livret d'Épargne Populaire (LEP) a enregistré une collecte positive en août, avec 390 millions d'euros, contre 460 millions en juillet et 570 millions en juin. La réduction du taux du LEP, passé de 5 % à 4 %, a eu un impact limité. Les ménages modestes continuent de privilégier l'épargne face à l'incertitude économique et politique. L'encours du LEP atteint également un record à 77,3 milliards d'euros.

Sur les huit premiers mois de 2024, la collecte s'élève à 5,37 milliards d'euros, contre 10,29 milliards en 2023.

Un rendement réel positif pour l'épargne réglementée

Avec une inflation désormais proche de 2 %, le rendement réel de l'épargne réglementée (Livret A, LDDS, LEP) est devenu positif, se situant entre 1 et 2 points, un niveau inédit depuis 2009. Le gel des taux du Livret A et du LDDS, décidé par l'ancien ministre de l'Économie, profite désormais aux épargnants (depuis mars 2024). Ce gel, en vigueur jusqu'au 1^{er} février 2025, permet aux Français de tirer un rendement positif de leur épargne.

Baisses probables des taux de l'épargne de l'épargne réglementée le 1^{er} février 2025

Avec la baisse des taux d'intérêt et de l'inflation, une réduction du rendement de l'épargne réglementée semble inévitable en février 2025. Le gouvernement pourrait souhaiter réduire le coût des crédits adossés à cette épargne, notamment pour les bailleurs sociaux, tout en encourageant les ménages à consommer davantage. Cependant, les précédentes baisses du taux du Livret A ont eu des effets limités sur la consommation.

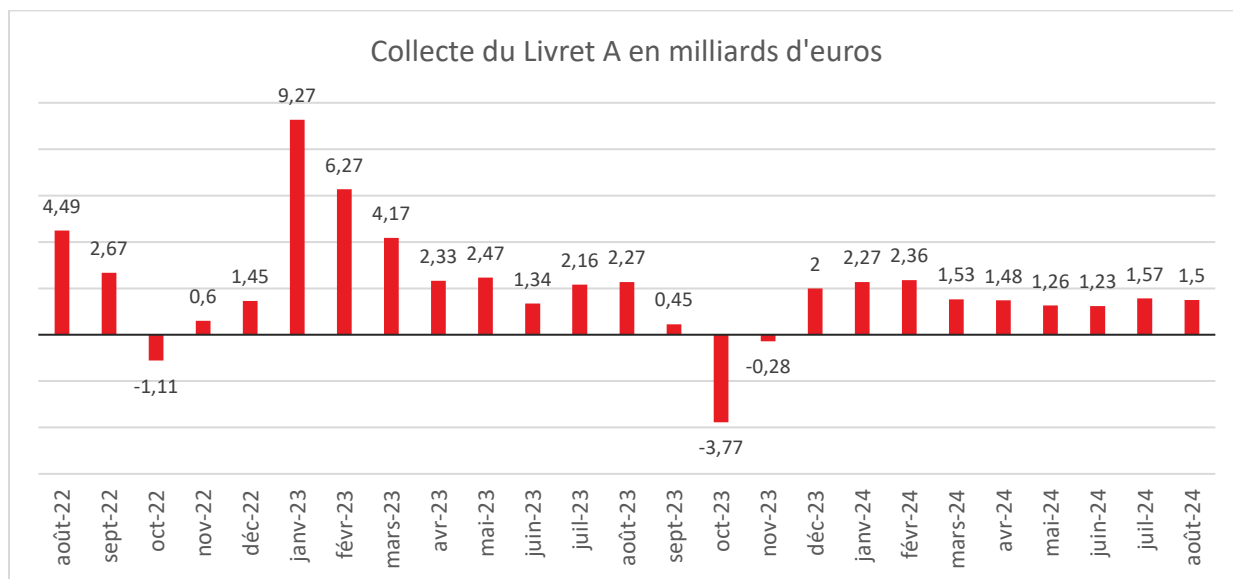
Le gel des taux du Livret A et du LDDS devrait prendre fin le 1^{er} février 2025. Selon la formule définie par l'arrêté du 27 janvier 2021, le taux sera calculé sur la base de la moyenne de l'inflation et du taux ester des six derniers mois, avec un taux plancher à 0,5 %. Sur cette base, le taux du Livret A et du LDDS pourrait passer de 3 % à 2,75 %.

Le taux du LEP, quant à lui, est fixé soit par l'inflation des six derniers mois, soit par le taux du Livret A majoré de 0,5 point. Avec la baisse de l'inflation, le taux du LEP pourrait passer de 4 % à 3,25 %, voire à 3,5 % si le gouvernement choisit de soutenir l'épargne populaire.

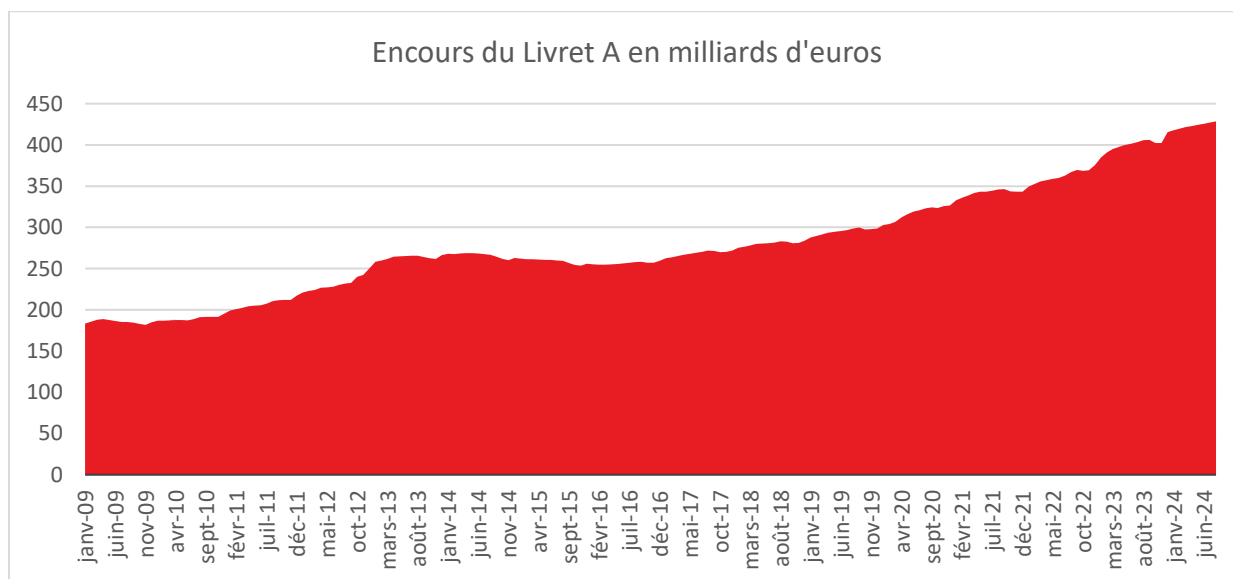
Vers une fin d'année plus consommation et moins épargne ?

À partir de septembre, les ménages réduisent traditionnellement leur effort d'épargne pour couvrir les dépenses de rentrée et de fin d'année. Le paiement de la taxe foncière, qui concerne environ la moitié des ménages, contribue également à une possible décollecte. Cependant, plusieurs facteurs pourraient contrecarrer cette tendance : les incertitudes politiques et la crainte d'une hausse des impôts pourraient inciter les ménages à épargner davantage. Une éventuelle hausse du prélèvement forfaitaire unique pourrait également les encourager à opter pour des placements défiscalisés, sous réserve qu'ils n'aient pas atteint les plafonds.

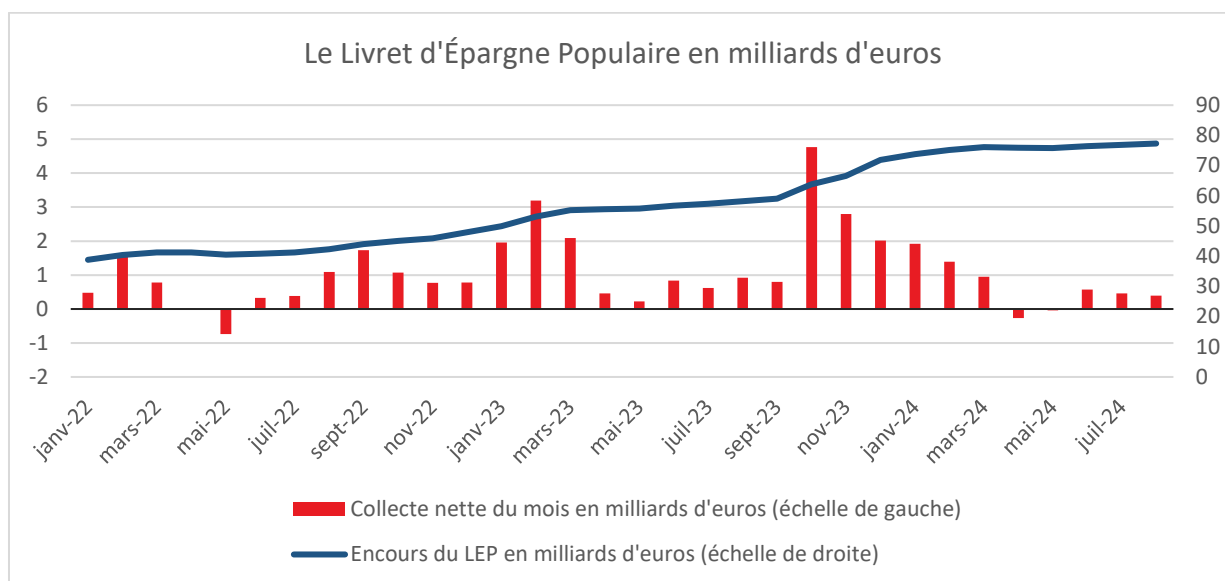
ANNEXES



Cercle de l'Épargne – données Caisse des dépôts et consignations



Cercle de l'Épargne – données Caisse des dépôts et consignations



Cercle de l'Épargne – données Caisse des dépôts et consignations

Contacts presse

Philippe Crevel
06 03 84 70 36

Sarah Le Gouez
06 13 90 75 48
slegouez@cercledelepargne.fr